

COMPTE-RENDU CAPD 25 septembre 2017

Présents : Mme Remer DASEN, Mr Falco DASEN adjoint, MME Charbonnier IEN adjointe, Mr Carrante Secrétaire Général, , Mme Broise IEN de Bourg 2, Mr Lions IEN de la Bresse, Mme Vellay IEN de la Dombes, Mr Alcaras IEN de Jassans, Madame Jeandrot, le SE-Unsa, le Snuipp, et FO

Secrétariat de séance : Monsieur Saïd Berrakam

Déclarations liminaires des 3 organisations syndicales

Réponses de la DASEN :

Nous avons un point commun : le bien être des élèves. Nous garantissons aux élèves d'avoir un enseignant et nous les accompagnerons vers la réussite. Dans ce département, nous avons une approche qui soit la plus juste et la plus équitable possible pour les personnels. Evolution dans la poursuite de la mise en place de la loi de la refondation en particulier pour les évaluations qui ont un objectif diagnostique et rien d'autre d'ailleurs elles restent au niveau de la circonscription. L'objectif étant bien la garantie des apprentissages des élèves.

Stage d'initiative national sur l'ASH, rencontre avec l'ien pour traiter les demandes et définir les critères cela sera fait en groupe de travail. Finalisation du calendrier des instances qui nous parviendra dans la première quinzaine d'octobre.

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation de l'arrêté modificatif de composition.

Modification des IEN, et affectations des représentants syndicaux.

2. Approbation des procès verbaux des CAPD des 11 et 16 mai 2017

Approuvés sans modifications.

3. Mouvement intra-départemental 2017

A. Résultats des différents appels à candidatures

Poste CPC ASH Pays de Gex Nord : Madame Nadine Renaud affectation provisoire.

Poste CPC Généraliste Pays de Gex Nord : Emmanuel Besson Brabant affectation provisoire.

Poste PDMQDC à l'EPU Florian : Camille Gallet affectée à titre provisoire

Poste PDMQDC Le Bois des Pesses Bellegarde pas de candidat.

Poste PDMQDC Marius Pinard : Béatrice Dubrey-Tiberge affectée à titre provisoire

Poste PDMQDC Jacques Prévert St Maurice de Beynost : Angélique Méant affectée à titre provisoire.

Poste PDMQDC Henri Deschamps Miribel : Marion Berger affectée à titre provisoire.

Poste PDMQDC Les arbelles Bourg en Bresse : Nicolas Bieber affectation à titre provisoire.

Poste ULIS Collège de l'Huppe : Nicolas Petetin affectation provisoire.

Poste ULIS, Collège Léon-marie Fournet, Jassans Laëtitia Deletraz affectation à titre provisoire.

Poste ULIS, Collège Le Joran, Prévessin Moëns : Sandra Lemoine affectation à titre provisoire.

Poste ULIS, Collège de l'Albarine, St Rambert en Bugey : Christine Puel affectation à titre provisoire.

Poste ULIS Collège Yvon Morandat, St Denis les Bourg : Annelise Réty affectation à titre provisoire.

Poste d'enseignant référent mobile ash : Catherine Mazuy affectée à titre provisoire.

Poste à profil de coordonateur à l'IME Georges Loiseau à Villereversure : Julie Genonceau.

B. Résultat de la troisième phase d'affectation

Situation de Bury Carole et Guérou Aurélien, ajustement de circonscription.
Echange entre Céline Malara et Myriam Corneille et Direction de Lancrans il ne faut pas laisser entendre que ces personnels bénéficient d'une priorité l'année prochaine.

C. Affectations suite au CTSD du 5 septembre et du cden du 7 septembre 2017

EPPu Montagnat : BONNIN Laurence (ZDA Oyonnax)

EMPU Les Dîmes Bourg : LUGAND Elodie (ZDA Oyonnax)

EPPU Louis Parant Bourg : D'ARCANGELO Elodie

RPI St André deBâgé : Charvet Aurélie

EPPU Centre Miribel : GAGLIARDI Mathieu

EMPU Villars les Dombes : PIRAT Nadège

EPPU Echenevex : DARTEYRE Quentin

EPPU Le Verger Cessy : PHILIBERT Laura

EPPU Alice Prévessin : SKRYPKA Marine

4. Récapitulatif au 1^{er} septembre 2017 des demandes de disponibilités, des détachements et des ineat-exeat accordés

113 disponibilités, les demandes de disponibilités de droit sont en augmentation et les disponibilités sur autorisation sont constantes,

18 détachements à l'étranger, 8 détachements dans une autre administration, 11 détachements stagiaires dans un autre corps.

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
détachés	31	35	39	32	26
Stagiaires dans un autre corps	8	8	12	12	11
total	39	43	51	44	37

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nb de dispo de droit	57	69	77	80	90	98
Nb de dispo sur autorisation demandées	33	48	48	26	28	28
Nb de dispo accordées	33	36	14	14	16	15
Total accordées	90	105	91	94	106	113

Il y a eu 5 Ineat et 20 exeat accordés (14 effectifs dus aux ineat refusés)

La balance des effectifs au 01 septembre 2017 est de -9.

5. Affectations des professeurs des écoles stagiaires et informations sur les renoncements des lauréats au CRPE 2017.

Au total, 229 stagiaires en poste entre les nouveaux et ceux en report de stage.

Le recours à la liste complémentaire n'est pas la politique actuelle, du fait que le nombre de stagiaires est en fonction de la capacité de formation du département. Contingent en fonction de l'économie globale.

6. Information relative à la mise en place du parcours professionnel, Carrières et rémunérations (PPCR).

Reclassement au 01 septembre 2017 nouvelle grille indiciaire tous les reclassements seront effectifs sur la paye d'octobre avec rappel pour le mois de septembre.

L'avancement accéléré de cette année se fera grâce aux notes au 31 août 2016. Et les rendez-vous de carrière 2017-2018 serviront à l'avancement 2018-2019.

Pour la partie évaluation nouveau logiciel Système d'Informations Aide Enseignants

(SIAE), par lequel nous avons prévenu les collègues étant au 6^{ème}, 8^{ème} (boost de carrière) et 9^{ème} échelon (passage à la hors-classe), la liste des personnels va être mise à jour pour un nouvel envoi pour les personnes éligibles.

Parallèlement travail qui se fait avec les évaluateurs car nous sommes sur un rendez-vous de carrière. Détermination des éléments pour avoir une approche collégiale commune, avec un cadre partagé. Il y aura un accompagnement individuel mais une dimension plus importante sera accordée à la dimension collective. La possibilité est laissée aux équipes de solliciter un accompagnement d'équipes.

La liste complète des personnels concernés par les rendez-vous de carrière n'est pas encore connue.

Les personnels inspectés sur 2016-2017 pourront avoir quand même un rendez-vous de carrière.

Pour les néotitulaires les rendez-vous seront maintenus et nécessitent une attention particulière des IEN. Il est indispensable de les accompagner pour développer une professionnalité. Il y aura forcément une visite d'un IEN aux T2.

7. Questions diverses

A. Questions du SE-Unsa

- **PPCR** : Quelles sont les modalités de passage à la classe exceptionnelle ?
Il semble que tous les collègues concernés par les rendez-vous de carrière n'ont pas reçu le mail sur leur boîte académique, est-ce qu'un nouvel envoi est prévu ?
- **Liste complémentaire**: Allez-vous recruter sur liste complémentaire au-delà du nombre de renoncement au concours et combien?

- **Recrutement de contractuels** :

Y-a-t-il eu des contractuels recrutés depuis la rentrée? Si oui, combien et sur quels postes ?

Une contractuelle pour le centre pénitentiaire à 50% Mme Vayer Tatiana.

- **Décharge de direction** :

Comment les décharges de direction 1-2 classes et 3-4 classes seront gérées cette année ? Y-aura-t-il un calendrier prévisionnel?

Un calendrier prévisionnel pour Pays de Gex et Oyonnax avec le positionnement d'un même TR pour la continuité, pour les autres circonscriptions les Ien s'efforceront de prévoir.

- **Remplacements** :

Pourriez-vous nous indiquer depuis la rentrée le nombre de jours nom remplacés par circonscription ?

Elles seront données en fin de période.

- **Feuille de Paie en ligne**:

Depuis plusieurs CAPD, nous réitérons notre demande, serait-il possible d'avoir un espace numérique afin de consulter nos fiches de paie en ligne ?

La DGFIP gère la communication et la dématérialisation n'est pas encore prévue.

- **Calendrier administratif des instances:**
Pourrions-nous avoir un calendrier des différentes instances ? (CAPD,GT,...)
Dès que possible.
- **Ressources humaines :**
 - Quelle est la situation de notre département à la rentrée ? Sommes-nous déficitaire ? Si oui de combien ?
-9
 - Quel est le nombre de démissions (hors PES) et de congés parentaux ?
Cf documents
 - Quel est le nombre de départ en retraites ? Pourrions-nous obtenir la liste de ces personnels ?
65 personnes sont parties en retraite.
 - Pourrions-nous avoir le cahier des postes des enseignants du département ?
Dès que possible .

B. Questions des autres syndicats

1. **Fonctionnement de la commission de réforme**
se réunit tous les premiers vendredis de chaque mois, les représentants académiques sont Mme Charkaoui, Madame Vanessa Dumont et les représentants syndicaux.
2. **Etat des démissions au 25/09/2017**
Cf doc
3. **Liste nominative des PES prolongés et renouvelés en 2017-2018 et sur quels postes ?**
Cf doc
4. **PPCR :**
- demande de la liste nominative de tous les collègues concernés par un rendez-vous de carrière.
5. **Etats des postes vacants au 25 septembre.**
TR ZIL vacant Dîmes, Olympe de Gougues Ambronay TRZR Florian Ferney Voltaire, poste option G Belley.
6. **Comment vont être récupérées les décharges de direction assurées par des Pes sur des jours courts ?**
Ils seront rattrapés sur les mercredis

1 . Gestion des remplacements en fonction des rythmes (4 jours et 4,5 jours) : tous les TR sont-ils en fonction le mercredi ou cela dépend-il du rythme de leur école de rattachement ?

Ils ne sont pas sur un rythme de remplacement de leurs écoles de rattachement quand ils ne sont pas en fonction.

Le rythme de l'école de rattachement n'impose pas leur rythme de travail.

2. Liste des directeurs et formateurs bénéficiant d'une décharge supplémentaire (exceptionnelle).

Document fourni prochainement.

4. Demande d'autorisations d'absence :

- moyen et délai de communication de la décision de l'administration aux personnels,

Il y a un délai de demande qui doit être raisonnable et une réponse est donnée rapidement

- autorisations pour mariage/pacs aux professeurs d'école et aux AVS-AESH

Circulaire Nationale, point spécifique pour les enseignants eu égards à l'organisation du temps scolaires et des vacances ; Il y a suffisamment d'opportunités hors temps de travail pour mariage ou pacs.

Il y a une possibilité de demander et pas d'obtenir.

- demande de modification du formulaire pour mise en conformité vis-à-vis du BO de mars2017.

La visite chez un généraliste se fait hors temps de travail c'est pourquoi si elle se fait sur le temps de travail elle sera sans traitement.